

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 31 août 2020

Convocation du : 20 août 2020

Objet : Finances. Décision modificative au Budget Principal.

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de M. Maurice CHAUTANT, secrétaire.

Etaient présents : Jacques Francou, Jean Rousseau, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Pierre Gauthier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Gérald Griffit, Bernadette Saudemont.

Excusés : Françoise Pinet, Alain Boyoud, Roger Aquino, Mallorie Bourgogne, Jean-François Contoz, Jean-Claude Vallier, Alain Causse, Karine Pelloux, Rajaa Toussaint

Pouvoirs : M. Bourgogne excusée a donné pouvoir à J. Revoux
J-F Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
A. Causse excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à G. Griffit

JC Vallier a été remplacé par son suppléant J-P Gauthier

La Vice-Présidente chargée des Finances, Marie-Paule ROGOU, informe les délégués que pour le budget principal une augmentation de crédits est nécessaire.
Elle propose la décision modificative suivante :

En investissement :

Lors de l'élaboration du budget, les subventions n'ont pas été inscrites car les décisions d'attribution n'étaient pas prises par les financeurs.
Les arrêtés étant désormais reçus, Il convient donc de régulariser les recettes.

Programme « Vallée d'Agnielle »

Arrêtés d'attribution de subventions :

- ETAT DSIL : 31 620 €
- Département : 63 240 €

Programme « Ecole d'Arts »

Arrêté d'attribution de subvention :

- DETR : 12 798 €

Programme « Aménagement de sentiers »

Arrêtés d'attribution de subvention :

- Etat FNADT : 38 000 €

- Département : 9 500 €

L'équilibre se fait par l'inscription de crédits dans le programme « travaux divers » pour la somme de 155 158 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la proposition du Vice-Président et charge le Président des formalités nécessaires.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 33 dont 4 pouvoirs	Pour : 33	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES